LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

CONSEIL DE PARIS

Séance des 6, 7, 8 et 9 octobre 2026

Vœu non rattaché relatif à la reprise en main publique de l'avenir de Montparnasse

Déposé par Rodrigo Arenas, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Sonia Chaouche, Sophie de La Rochefoucauld, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Roland Timsit, Céline Verzeletti

Le Conseil de Paris,

Considérant qu'après près de dix ans de projets et de promesses, la transformation de la tour Montparnasse et de ses abords n'a toujours pas commencé ; que le 23 septembre 2026, les copropriétaires ont rejeté le lancement des travaux ;

Considérant que la tour est désormais vide et que le centre commercial et les dalles continuent de dépérir, laissant un quartier entier sans perspective au cœur de Paris ;

Considérant que les enquêtes du Monde ont décrit les rivalités entre copropriétaires et les investissements de Xavier Niel dans cet ensemble immobilier ; que ce Monopoly immobilier a fait perdre des années au quartier et que la Ville n'a pas su dégager d'issue ;

Considérant que Montparnasse est déjà un pôle de bureaux et que le projet de restructuration du centre commercial prévoit d'en ajouter, à rebours de l'objectif du PLU bioclimatique d'atténuer le caractère tertiaire du quartier au profit du logement et des équipements ;

Considérant qu'au cœur de la capitale, autour d'une des grandes gares du pays, l'avenir de Montparnasse est un sujet d'envergure nationale ; qu'après dix ans d'impasse, la sagesse commande à la Ville de passer le relais à l'État pour dépasser son face-à-face stérile avec les propriétaires ;

Sur proposition de Rodrigo Arenas, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Sonia Chaouche, Sophie de La Rochefoucauld, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Roland Timsit, Céline Verzeletti

Émet le vœu :

- que le Conseil de Paris demande à l'État d'engager une opération d'intérêt national pour le quartier Maine-Montparnasse, afin de reprendre la maîtrise publique de son avenir ;

- que toutes les options, y compris la déconstruction totale de la tour et du centre commercial, soient comparées de façon indépendante sur leurs coûts et leur bilan écologique, afin d'engager une rupture avec l'urbanisme des tours, des dalles et des bureaux- et de faire émerger un projet prioritairement écologique et social ;

- qu'une concertation large soit organisée dès l'amont avec les habitantes et habitants, les usagers du quartier et de la gare, et les citoyens au-delà de Paris, avant tout choix sur l'avenir du site.